

Intervention de Jacques Perreux -Vice-Président-

du Conseil Général du Val de Marne

Pour la Fondation Copernic

La bataille pour gérer l'eau en Service Public rejoint toutes les batailles pour un autre monde. C'est une bataille citoyenne et anti-libérale.

Quatre idées :

1^{ère} idée : Il est avéré en France que l'eau potable est moins chère lorsqu'elle est produite par **une régie publique que lorsqu'elle est produite par une entreprise privée**, 30% de différence en moyenne ; cela peut même atteindre pour les communautés d'agglomération moins 44%, selon une enquête parlementaire.

Ceux qui considèrent l'eau comme une marchandise, ne sont donc pas compétitifs sur le marché - comme on dit. **Le privé n'est pas meilleur, il est moins bon que le public.** Comme élu qui dirige un service public de l'assainissement ce qui est rare en France, un service avec 350 salariés, nous avons un service de proximité qui traite à égalité les habitants, **un service dont les qualités d'innovations sont reconnues**, notamment par la mise en œuvre de gestions alternatives très fortes dans le domaine de la récupération et du traitement des eaux pluviales pour éviter de les envoyer dans les stations d'épurations d'eaux usées. Des gestions qui cherchent à impliquer les citoyens usagers ; une forte activité dans le domaine de la prévention, de l'éducation et de la citoyenneté avec la formation de 10 000 collégiens par an à une nouvelle culture de l'eau, une Université Populaire de l'eau et du Développement Durable qui rassemble chaque année 2 000 personnes, un festival de l'Oh ! avec 200 000 participants qui contribuent en outre dans la dernière période à une élaboration participative et démocratique de la politique de l'eau de notre Département, au travers de ce que nous appelons un Plan Bleu qui rassemble tous les acteurs de l'eau. Cela ne plait à tout le monde et notre Service Public est l'objet d'attaques régulières pour mise en cause de la libre concurrence, ainsi notre laboratoire départemental devrait laisser la place à des labos privés

2^{ème} idée en deux remarques :

1^{ère} remarque : **le plus souvent ceux qui défendent le privé, la privatisation le font par dogmatisme, celui de faire le plus de bénéfices possibles**, mais curieusement ils ne se vantent que très rarement du montant de leurs bénéfices. Si vous allez par exemple sur le site Internet des marchands de pétrole, d'électricité, de gaz, de voitures, des géants de la distribution, dès la première page du site on vous annonce les montants des dividendes souvent en augmentation, comme preuve

que le groupe est bien géré et marche bien. Les marchands d'eau, eux sont très discrets sur leurs bénéfices comme si ce n'était pas très normal de faire de l'argent avec ce don de la nature indispensable à la vie.

Deuxième remarque : à l'heure où surtout en Europe, **on nous dit qu'il faut ouvrir toutes les activités humaines à la concurrence libre et non faussée**, dans le domaine de l'eau les entreprises ne se font pas vraiment concurrence ; il n'y a pas vraiment « la guerre des prix », c'est plutôt la répartition du « gâteau » et le partage des eaux. Ainsi en Région Parisienne c'est La Générale des Eaux qui a le contrat depuis 1923 .

A Paris c'est une répartition équitable entre La Lyonnaise des Eaux qui produit et distribue l'eau sur la rive gauche et Véolia qui produit et distribue sur la rive droite de la Seine.

A Marseille c'est la société « Des Eaux de Marseille » qui remporte toujours le marché et son capital est constitué à 50% de Véolia , 50% par la Lyonnaise ; situation identique dans la ville de Lille.

Le conseil de la concurrence a d'ailleurs observé que le délégataire en place est souvent seul à présenter une offre quand il y a renouvellement du contrat, **autant dire que dans le domaine de l'eau, la concurrence n'est pas vraiment libre et qu'elle est plutôt faussée.**

Troisième idée : Si les apôtres de la « marchandisation » de l'eau sont dogmatiques, ils sont sectaires, ils appartiennent à la secte du profit ; ceux qui se battent pour que l'eau soit gérée en Service Public défendent l'intérêt général, celui de la planète et de la bio-diversité.

En fait ce qui nous amène à agir pour l'eau, ce sont les caractéristiques et les qualités de l'eau.

- C'est qu'elle est un bien commun et un bien commun ça se gère en commun, ou sinon cela cesse d'être un bien commun.
- L'eau est un don de la nature, elle n'appartient à personne en particulier, elle doit être sous notre responsabilité à tous, une responsabilité partagée, une responsabilité que personne ne doit déléguer – à fortiori à des actionnaires.
- L'eau est indispensable à toute vie, elle doit donc être un droit fondamental et personne d'autre que la collectivité peut faire respecter ce droit pour tous et plus particulièrement pour les plus faibles et les plus démunis. N'a-t-on pas vu à Sowto en Afrique du Sud le distributeur privé supprimer les fontaines et installer des cartes à puces. Pas d'argent, pas d'eau !

Effectivement, les conseils d'administration des sociétés d'eau n'ont pas été inventés, à ce que je sache pour devenir des organismes de charité.

L'eau est inter-dépendante. En fait nous n'avons qu'une seule et même eau, comme nous n'avons qu'un seul soleil ; si nous nous comportons mal, ou bien vis à vis de l'eau en un point donné de la planète cela a des incidences en mal ou en bien à un autre point de la planète.

L'eau donc de par cette caractéristique nous demande d'être solidaires entre nous, de penser à l'autre. Notre eau est celle de l'autre. Personne n'achète des actions pour être solidaires et penser à l'autre. Par contre, les hommes ont inventé pour cela les services publics.

L'eau que nous buvons est toujours la même depuis la nuit des temps, et sera toujours la même, elle nous demande donc de penser à ceux qui vont suivre et nous demande de la protéger, de la préserver de l'économiser. Mais dans les conseils d'administration on ne parle pas de développement durable, de respect de biodiversité. On a encore jamais vu un conseil d'administration d'une multi-nationale de l'eau, voter une affectation de ses bénéfices ou du moins d'une partie de ses bénéfices pour des travaux d'irrigations ou d'assainissements. En fait l'eau est une grande cause humaine, mondiale, tout le monde est amené à mettre la main à la poche, les usagers, les collectivités locales. Les Etats pour la défendre et pour atteindre la réglementation européenne nous demande de faire en sorte qu'en 2015, nos rivières soient dans un bon état écologique et chimique, nous allons dépenser des milliards, la facture de l'eau a doublé en 10 ans et les seuls qui ne contribuent pas à l'effort et au contraire en profitent, se sont les actionnaires de l'eau – ce n'est pas moral. Plus nous protégeons l'eau et plus cela rapporte aux actionnaires. L'eau a besoin d'une gestion publique c'est à dire d'une gestion solidaire, altruiste, citoyenne, précautionneuse de l'avenir. Et plus les enjeux de la crise énergétique et de la crise climatique se développent et plus nous avons besoin d'une gestion raisonnable à long terme que la gestion privée est dans l'impossibilité de nous garantir.

Quatrième idée : en France malgré la révolution conservatrice, malgré la division et

l'éparpillement des forces anti-libérales, les idées pour une gestion publique ont progressé, se sont développées dans la dernière période. L'inquiétude sur la qualité de l'eau, le mécontentement sur les augmentations de la facture, le climat unitaire favorable qu'avait provoqué la bataille pour le « Non » au référendum ont fait bouger comme on dit : - les lignes.

Cinquante communes depuis les années 2000 sont passées du privé au public. Après la bataille victorieuse des années 90 à Grenoble, la bataille à Bordeaux menée par une association a permis à la communauté urbaine d'obtenir l'engagement de récupérer 230 M€ de trop perçu en 30 ans par la Lyonnaise des Eaux. Un audit est engagé à Toulouse au lendemain des élections municipales où cela figurait dans le programme de la nouvelle équipe d'élus. Le maire de Paris a annoncé pour sa part que les activités de production, de distribution reviendraient à une entreprise publique en 2009. En région parisienne le marché de concession qui concerne 4 M d'habitants arrive à expiration début 2010, c'est le plus gros contrat de Véolia en Europe. Une course de vitesse est engagée. Pour la première fois face à un candidat de la droite ultra-libéral qui préside le Syndicat des Eaux, le Ministre Santini, la gauche a présenté un candidat s'engageant pour le retour en gestion publique. Celui-ci a obtenu près de 40% des voix. Il y a cependant encore beaucoup d'hésitations à gauche à se lancer dans cette bataille. A

chaque fois ce sont des enjeux considérables. Le marché global de l'eau en France représente 90 milliards €, selon Marc Laimé. En France 80% du marché de la production et de distribution d'eau potable et 55% de l'assainissement sont en contrat de délégation de service public au privé, à cela il faut ajouter que les grandes multi-nationales, telles que Véolia et la Lyonnaise ne se contentent pas de capturer le marché de l'eau, mais c'est aussi celui des déchets, de la propreté, du chauffage urbain, des transports, de l'édition, d'internet, de la télévision, du cinéma, des pompes funèbres, des restaurants scolaires, dernièrement du train.

Une coordination rassemblant les élus délégués partisans du retour au service public, au syndicat des eaux, les représentants d'associations et des usagers s'est mise en place et vient de publier une affiche. Certaines voix à droite laissent entendre que le prix de l'eau pourrait être baissé, en échange de quoi il faudrait garder la délégation à Véolia. Mais nous disons que si du fait de notre bataille le prix de l'eau peut baisser, c'est qu'il peut baisser encore plus, en revenant au Service Public.

Chers amis, c'est donc une bataille intéressante et à suivre. Il nous est utile qu'elle trouve de l'écho au plan Européen. merci donc de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer à ce forum.

Pour conclure je veux dire qu'il y a 4 raisons pour mener ce combat

Une raison éthique, si nous voulons vivre ensemble et faire monde ensemble, nous devons gérer nos biens qui nous sont communs comme l'eau, l'air, le soleil, le savoir **ENSEMBLE**

Une raison écologique nous devons léguer à nos enfants une eau de bonne qualité, mais nous devons aussi leur léguer les savoirs, les savoirs-faire qui leur permettront de bien se conduire et de bien entretenir et préserver l'eau. Or la privatisation de l'eau c'est aussi la privatisation des savoirs. Les deux principaux centres de recherche en France avec chacun 800 chercheurs sont détenus par Véolia et la Lyonnaise des eaux. Il faut donc dé-privatiser ces centres.

Une raison sociale pour que la facture de l'eau pèse moins lourdement sur les familles, notamment les familles modestes.

Une raison alter-mondialiste. Comment prétendre agir pour un autre monde lorsqu'on est un citoyen de France si on n'agit pas pour affaiblir concrètement les multi-nationales françaises de l'eau qui sont au cœur de la mondialisation capitaliste, et qui participent du pillage des ressources de la planète et de l'oppression des peuples.

MALMÖ, 17 septembre 2008
